



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00076** du **20 JUIN 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 9 avenue du Maréchal Lyautey
75016 Paris

En vue de la réalisation : Reconstruction d'un local poubelles sur cour.

Sur un terrain sis 74 rue de Paris
Cadastré AP533, AP533, AP532

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **20 JUIN 2023**

Le Maire
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la Maire, chargée du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00076** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le **20 JUIN 2023**

L'Appareteur,